

PARIS ARRAS TOUR ETAPE 2

Date : 20/05/2012

COMMUNIQUE DU JURY DES COMMISSAIRES N°2

Au coureur dossard 145 Geoffrey CORNIAU UV AUBE licence FRA 19860217

Article 12.2.003R28 rétro poussée sur véhicule épreuve par étape 20 € et 10 '' de pénalité

Au coureur dossard 86 DEWAELE Alessandro KSV DEERLIJKGAE GAVERSICHT licence BEL 19911118

Article 12.2.003R31-1 abri momentané derrière véhicule épreuve par étape 20 €

Au coureur dossard 66 Joris DESCAMPS VL TECHNICS ABUTRIEK licence BEL 19920406

Article 12.2.003R31-2 abri prolongé et recherché derrière véhicule épreuve par étape 35 € et 20'' de pénalité

Au directeur sportif de VL TECHNICS ABUTRIEK Mario LAPERE licence BEL 19700614

Article 12.2.003R31-2 abri prolongé et recherché derrière véhicule épreuve par étape au directeur sportif 65 €

Au directeur sportif de UV AUBE Michel HUET licence FRA 19381018

Article 12.2.003R31-2 abri prolongé et recherché derrière véhicule épreuve par étape au directeur sportif 65 €

Au directeur sportif de VC ROUBAIX Frédéric DELCAMBRE licence FRA 19650521

Article 12.2.003R39-2 Ravitaillent irrégulier Autre licencié 35€

LE JURY DES COMMISSAIRES

COMMUNIQUE MEDICAL N° 2

Dossard 124 : Plaie au coup de pied droit depuis 15 jours

Traitement : réfection pansement + scoïde

Dossard 146 : plaie région lombaire droite suite chute de la veille

Traitement : réfection pansement hydroalcoolique + antidouleur

Dossard 171 : suite à chute plaie main droite

Traitement : pansement sec + antalgique

Dossard 151 : consultation auprès voiture médecin

Traitement : antidouleur

Dossard 112 : plaie genou droit

Traitement : pansement sec + antalgique ABANDON

Dossard 36 : plaie hanche droite

Traitement : désinfection et ABANDON

Dossard 54 : plaie au 5^{ème} doigt droit

Traitement : désinfection ABANDON

Dossard 112 : plaie au genou droit

Traitement : désinfection et 2 points de suture

Dossard 141 : douleur cuisse gauche et poignet gauche suite à chute

Traitement : antalgique + antidouleur

LE MEDECIN CHEF